



DIRECTION scientifique

- **Catherine Aurérin** (Directrice du Département Droit Economie Politique, BnF)
- **Géraldine Goffaux Callebaut** (Professeur de droit privé, Université d'Orléans)
- **Didier Guével** (Professeur de droit privé, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et Sciences politiques et sociales, Université Paris 13)
- **Dominique Wibault** (Chargée de collections en gastronomie, BnF)

ADRESSE du colloque

Bibliothèque nationale de France,
Quai François Mauriac 75013 Paris

Renseignements :
irda@univ-paris13.fr

Inscription obligatoire
avant le 13 novembre 2017 :
www.univ-paris13.fr/irda

Manifestation validée au titre
de la formation continue des avocats

Conception : agence de la communication - Impression : reprographie centrale - Université Paris 13 - septembre 2017

UFR **DSPS**

Droit,
Sciences
politiques
et sociales

UNIVERSITÉ **PARIS 13**

COLLOQUE
**DROIT(S)
& GASTRONOMIE**

VENREDI
17 novembre
2017



www.univ-paris13.fr/dsps

www.univ-paris13.fr

#UP13

USPC
Université Sorbonne
Paris Cité
CAMPUS
CONDORCET
Paris-Aubervilliers

DROIT(S) & GASTRONOMIE

Comment définir la gastronomie ? Peut-être l'art de jouir, de manière raffinée, de la fonction qui consiste à s'alimenter ; l'hédonisme de la bonne chère, en quelque sorte. De Brillat-Savarin à Instagram, la passion des Français pour la gastronomie ne s'est jamais tarie même si les goûts ont changé.

Confrontée au droit, la gastronomie se présente d'abord comme un élément du patrimoine, voire un art, avant d'être un enjeu économique et sociétal. En tant qu'art (même mineur), en tant qu'élément du patrimoine culturel, la gastronomie mérite-t-elle une protection juridique ? Si tel est le cas, comment peut s'opérer cette protection ? Les sites de partage en ligne tels que Tripadvisor emportent-ils de nouveaux besoins de protection pour les chefs ? Partie prenante des échanges humains et des repas d'affaires, dans quelle mesure est-elle prise en compte par les droits de la distribution, de la consommation, du travail ou de la santé, et par les accords internationaux encadrant la liberté du commerce ?

Pour répondre à ces interrogations, le colloque entend confronter différents points de vue et jeter des ponts entre des disciplines qui ont rarement l'occasion de se rencontrer. C'est donc dans le cadre d'un dialogue pluridisciplinaire constructif que sera proposée cette approche juridique de la gastronomie par les chercheurs associés. Des professionnels de la gastronomie participeront également à cette réflexion.

9h00 : Accueil

9h30 : Ouverture : Sylviane Tarsot-Gillery, Directrice générale, BnF
Anne Fauchon, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales, Université Paris13 - Sorbonne Paris Cité

9h45 : Introduction : Didier Guével, Professeur de droit privé, Doyen honoraire, Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité

9h55 : Témoignage d'un chef : Adeline Grattard (Yam'tcha)

1. LA GASTRONOMIE, PATRIMOINE CULTUREL ET ARTISTIQUE

PRÉSIDENTE de session

Bernard Haffel, Professeur de droit privé,
Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité

10h15 : Protection et valorisation du patrimoine

- **Le repas à la française, patrimoine mondial :** Isabelle Chave, Conservateur en chef du patrimoine, Direction des patrimoines, Ministère de la culture
- **AOC, AOP et terroirs :** Philippe Tanchoux, Maître de conférences en histoire du droit, Université d'Orléans
- **Le corpus numérique « Gastronomie » de la BnF :** Dominique Wibault, Chargée de collections en gastronomie, BnF, et Coline Arnaud, chercheur associée à la BnF

Débats

11h30 : Pause

11h45 : Du patrimoine à l'art

- **Le 17^{ème} siècle, naissance de la grande cuisine française :** Frédéric Manfrin, Chef du Service Histoire, BnF
- **L'« artification » de la gastronomie :** Roberta Shapiro, Chargée de recherches en sociologie, Ministère de la culture
- **La protection des recettes par le droit de la propriété intellectuelle :** Nathalie Blanc, Professeur de droit privé, Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité

Débats

13h00 : Déjeuner libre

Programme DU COLLOQUE

2. LA GASTRONOMIE, ENJEU ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL

PRÉSIDENTE de session

Catherine Aurérin, Directrice du Département
Droit Economie Politique, BnF

14h15 : Enjeux de santé et de consommation

- **Les enjeux de santé publique :** Serge Hercberg, Professeur de médecine, Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité
- **Protection du consommateur et droit pénal :** Stéphane Detraz, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Sud
- **Le gastronome responsable :** Géraldine Goffaux Callebaut, Professeur de droit privé, Université d'Orléans

Débats

15h35 : Pause

15h55 : Enjeux de souveraineté et perspectives

- **Tafta, Ceta et autres accords internationaux :** Dominique Plihon, Professeur d'économie, Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité
- **Droit européen : harmonisation ou uniformisation de nos assiettes ? :** Jean-Paul Branlard, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Sud
- **Et demain, que mangera-t-on ? :** Nathalie Dion, Maître de conférences, Université d'Orléans, et Raphaël Haumont, Maître de conférences, Université Paris Sud, Chaire universitaire « Cuisine du futur »

Débats

17h15 : Propos conclusifs : Marie Cornu, Directrice de recherches, CNRS